



Doc. 14964
01 octobre 2019

Dialogue postsuivi avec la Macédoine du Nord

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 19.5, insérer les mots suivants:

«tout en garantissant que les questions et les méthodes employées permettent de cerner avec précision la situation démographique.»

Note explicative

Il est important de souligner que le recensement doit s'appuyer sur des questions et des méthodes adaptées afin de garantir une bonne représentation de la situation démographique du pays.

Déposé par:

KOÇ Haluk, Turquie, SOC
ALTUNYALDIZ Ziya, Turquie, NI
KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, NI
SIRAKAYA Zafer, Turquie, NI
YILDIZ Zeynep, Turquie, NI

1. 2019 - Quatrième partie de session

